

**petits
arrangements
entre
faux-amis**
page 2

**ça serait drôle
si c'était pas
tragique**
page 4 et 5

**Alice au pays
des métiers
pas
valorisés**
page 3

**on a
perdu la
confiance**
page 8



prime, prime, es-tu là ? hého ?

l'édito

Tous les coups ne sont pas permis !

Alors que Damien CASTELAIN venait d'être réélu à la Présidence de la Métropole la moins paritaire de France avec 68% des voix, face à Rudy ELEGEST et Pauline SEGARD, la CGT MEL a publié un communiqué de presse « au vitriol » selon Médiacités, et très largement relayé sur les réseaux sociaux.

Le jeudi 9 juillet, on ne pouvait, en effet, qu'être attristé par le spectacle lamentable des tripatouillages et petits arrangements entre soi, en famille presque, quitte à trahir ses amis de vingt ans. L'alliance de la carpe et du lapin ! Martine AUBRY a clairement apporté sa voix et celles de son groupe politique à Damien CASTELAIN, aux dépens de Rudy ELEGEST ou de Pauline SEGARD qui pourtant ont pu faire, il y a peu de temps encore, partie des alliances et des majorités du PS. Celle qui, quand nous la croisons lors des conseils de Métropole pendant les combats de notre organisation, fustigeait Emmanuel MACRON, aurait-elle été aussi contaminée par ce virus « ni droite, ni gauche ? ». Le macronisme, communément appelé l'opportunisme ? On peut, en politique, assumer une trahison pour s'assurer une place, même pour un poste de 2e vice-présidente !

Pour les agent.es de la MEL, c'est surtout un triste signal quand on a en tête le bilan catastrophique de Damien CASTELAIN, sous le joug de son mentor Bruno CASSETTE.

Le deuxième Conseil, tenu le 21 juillet, aura été le deuxième acte de cette pantomime burlesque : on aura vu ainsi un Président qui s'octroie une augmentation de ses indemnités, invoquant le devoir de « transparence » (sic), alors même qu'il avait refusé un débat public avec les autres candidats à la présidence de la MEL durant la campagne ; un premier vice-président qui peine de plus en plus à être crédible, voire audible, dans la défense du Président ; et une deuxième vice-présidente qui justifie cette augmentation en affirmant à la presse que les élus « travaillent comme des fous ».

On aurait souhaité le même égard, la même transparence vis-à-vis des agents électriciens, dont les modalités de paiement d'astreintes ont été bouleversées du jour au lendemain, amputant leur salaire de 159 euros et qui se sont mis en grève ! On aurait aimé la même bienveillance vis-à-vis des nombreux collègues, comme les agents du service Sécurité, qui ont appris que la prime COVID leur passerait sous le nez ! Jusqu'à preuve du contraire, eux aussi ont « travaillé comme des fous » !

A ces collègues, nous souhaitons de bonnes vacances, qui leur permettront de profiter d'un repos bien mérité. Nous souhaitons également de bonnes vacances à celles et ceux qui ont repris en présentiel, sont toujours confinés, ou sont encore en télétravail. Car les sujets de mécontentement sont nombreux à la MEL !

Dès la rentrée de septembre, il nous faudra profiter du contexte du début de mandat pour nous faire entendre et respecter, compte tenu de la façon dont nous sommes considérés dans les faits. Dès la rentrée de septembre, nous aussi nous pourrions affirmer, comme Damien CASTELAIN lors du Conseil d'installation, que « tous les coups ne sont pas permis » à la MEL !

Dès la rentrée de septembre, nous vous rencontrerons pour déposer un cahier revendicatif, afin que le monde d'après soit synonyme de progrès ! Nous vous donnons également rendez-vous le 17 septembre prochain, où une mobilisation nationale sera organisée pour défendre vos salaires et vos conditions de travail.

Au plaisir de vous y retrouver !

« Je n'ai jamais dit que les femmes étaient meilleures, je dis juste qu'on mérite un peu de respect. »

Billie Jean King
dans,
Battle of the sexes



Frédéric Parisot
Secrétaire général
de la CGT Mel

Depuis le 20 juillet, la CGT MEL dispose de ses nouveaux locaux, au Biotope (3^{ème} étage ; portes N°278, 279, 280 et 281). Jusqu'à la rentrée de septembre, des permanences syndicales y seront assurées par nos camarades Vincent, Nico, Régis et Philippe.

Contact : 03 20 21 23 46
syndicat_cgt@lillemetropole.fr

Alice au pays des merveilles... d'Alain BERNARD !

La Rédaction vous narre un conte merveilleux, malheureusement basé sur des faits réels !

« Il faut être objectif. Les agents vont être émerveillés de leur nouveau cadre de travail ».

Alain Bernard, La Voix du Nord,
30 / 12 / 19

Alice est rentrée à la Communauté urbaine de Lille au milieu des années 80. Tranquille, sérieuse et appliquée, elle a fait son petit bout de chemin rue du Ballon : de services en services, elle a toujours fait son boulot avec sérieux et engagement. Un élément sur qui on sait pouvoir compter quand on lui confie des missions.

Toujours disponible, jamais absente. Tiens, je me rappelle l'avoir croisée dans les couloirs du siège. Une jambe dans le plâtre, une béquille sous le bras gauche et des dossiers sous l'autre bras. Une mauvaise chute l'avait forcée à l'arrêt 32 jours. Pour la remercier d'avoir passé outre l'avis de son médecin en reprenant le travail trop tôt, on lui avait refusé un avancement de grade au prétexte de ces 2 jours d'arrêt de trop dans la même année (à la CUDL, plus de 30 jours d'arrêt signifiait pas d'avancement, pas d'échelon, et baisse de la prime de fin d'année). Mais bon, Alice, elle a continué à faire le boulot sans rechigner.

35 ans à venir au siège en transports en commun. Alice, elle n'aime pas trop conduire et, après tout, elle est écolo avant l'heure. Pensez ! 20 minutes de marche pour rejoindre son bus et près d'une heure pour arriver rue du Ballon. Mais Alice, elle faisait ça tranquille, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige. Puis vint l'émerveillement selon Alain Bernard. Allez hop ! Direction le Biotope, Boulevard des Cités unies : émerveillement, sublimité et bonheur !
Sauf qu'à Alice, on lui a dit : Ben toi on

va te mettre au fin fond de Lomme parce que, tu comprends, il faut faire de la place pour les services indispensables à la MEL...

elle a eu beau essayer d'expliquer son mal-être devant cette situation, on l'a, au mieux, à peine écoutée, au pire dit que c'est comme ça, tu te démerdes, faut t'y faire et pour le transport, t'as qu'à t'acheter une bagnole !

Et, ce qui devait arriver arriva, un sale après-midi de décembre, on a retrouvé Alice dans son Algeco allongée devant son bureau. Une crise de nerfs comme n'importe qui en aurait fait à sa place. Évidemment, l'arrêt de travail fut obligatoire. Alice faisait une dépression sévère. Moi qui la connais, je peux vous dire que ce n'est pourtant pas vraiment pas son style.

Depuis, on l'a laissée bien seule à la MEL. Alice, elle aurait aimé entendre « reviens nous vite, on a besoin de toi » ou « tu nous manques, on a besoin de ton expérience et de ton professionnalisme ». Au lieu de ça, souvent, elle n'entend que « reste chez toi... » Alice aurait bien voulu connaître le pays des merveilles du nouveau siège selon Alain Bernard, mais depuis une semaine elle est dans un centre spécialisé pour dépression sévère. Je l'embrasse.

« La Reine avait une seule méthode pour résoudre toutes les difficultés, petites ou grosses.

- Qu'on lui coupe la tête ! dit-elle sans même lever les yeux »

Lewis Carroll, Alice aux pays des merveilles

Thierry Duel



Le reste des services, genre la Voirie, le Parc Auto ou l'Assainissement, c'est pas trop nouveau monde managérial !

Alice ça lui faisait juste 1h30 en plus de transports en commun. Et puis, là-bas, au fin fond de Lomme, son nouveau bureau, c'est un Algeco qui a presque son âge, bourré d'humidité, très mal chauffé. Alice,

Spécial Conseil d'in

L'anti compte-re

Prête à rencontrer l'Histoire ce 9 juillet, Georgette avait lancé la retransmission du Conseil dès 9h45 sur son PC. Mais comme elle était un peu en avance sur l'Histoire, elle a repris le travail, omettant qu'elle venait d'ouvrir les couloirs du temps. Soudain...

10h00 : « Bon, ça rentre un petit peu quand même ? » s'amuse Jacques PASTOUR, Vénérable du sommet et président de cette séance de renouvellement.

10h03 : « Vous allez chanter ? », questionne son disciple exalté, le benjamin de l'assemblée.

> Ah mais non, j'ai une voix magnifique, j'ai jamais su chanter... » le temps est aux confidences.

10h10 : pendant qu'on procède à l'appel, je jette un premier coup d'œil à l'écran. Waouh, des nappes vertes sur toutes les tables. En voilà un subtil clin d'œil aux scores historiques des Verts aux dernières municipales !

10h21 : Le nouveau maire d'Herlies réclame une suspension de séance pour intégrer à l'ordre du jour le rapport d'observations de la Chambre régionale des comptes sur la MEL, publié dans la matinée.

10h23 : Jacques PASTOUR flaire l'embrouille. Il rappelle à l'impudente bleu-saille où elle met les pieds : « Aujourd'hui, nous sommes là pour voter la présidence de la MEL. Ce n'est pas une séance du conseil de communauté, c'est simplement pour élire le maire ! ». Comme ça on est fixés. Son collègue de tribune lui glisse discrètement : « Il faut une suspension de séance, parce qu'ils l'ont demandée ». Tout bien considéré, c'est d'accord pour 5 minutes d'interruption.

10h27 : Le doyen a un coup de blues. En aparté, il admet « Je sais pas, je comprends rien... ».

10h37 : Rien. L'interruption de séance devait être une pause sanitaire géante, car on enchaîne directement sur les déclarations de candidatures.

10h39 : On commence une partie de colin-maillard.

Jacques PASTOUR cherche désespérément Rudy ELEGEST, premier candidat à la présidence qui, au milieu de la foule, cherche désespérément à se faire trouver. « Parlez, je ne vous vois pas ! », crie le Vénérable un peu crispé. Heureusement, un huissier fin limier l'a déjà repéré, et lui tend un micro.

11h03 : Damien CASTELAIN, en galant homme, cède son tour de parole à une certaine « Chère Madame Pauline ».

11h04 : « Chère Madame Pauline » entame son discours en levant un secret : elle a aussi un nom de famille, qui est donc SEGARD et pas Chère Madame. « Ah, les bonnes femmes », comme dirait mon papy...

11h19 : Damien CASTELAIN montre qu'il a la plus grosse bande de potes. Il remercie l'assemblée, ses chers collègues, ses chers élus et amis, et en point d'orgue, son Cher Jacques. La foule est transportée, c'est l'ovation.

11h20 : le candidat, galvanisé, devient poète. Il déclare que Jacques PASTOUR « personnifie à lui seul la vérité à accomplir son devoir ». Victor HUGO n'aurait pas renié.

11h24 : Alors que Rudy ELEGEST propose un programme sur 2 axes, Damien CASTELAIN en recense 8, et même qu'en plus, il a 105 propositions ! Alors, c'est qui le patron ?

11h36 : Des petits mots copyrightés me chatouillent les esgourdes : « métropole turquoise », « Hello Lille », « Eurasécurité », « Eurascience », « Euraclimat », « Eurartisanat »... Ça donne tout de suite de l'eura-vergure !

11h38 : Pour conclure sa démonstration, Damien CASTELAIN affirme que voter pour lui, c'est être au rendez-vous du changement. Alors bon, bien sûr, faut pas

prendre ça au premier degré...

11h39 : Une élue, soutien de Rudy ELEGEST, objecte que le rapport de la CRC devrait légalement figurer à l'ordre du jour. « C'est qui ? C'est qui celle-là ? », murmure Jacques PASTOUR à son voisin. C'est un dialogue de sourds !

11h51 : Sorti de la pénombre, Bernard GERARD, le maire de Marcq-en-Baroeul, fait la promotion de son nouveau groupe politique constructif « Métropole innovante ». Un groupe select réservé à ceux qui en ont marre de la désunion. Tout un concept...

12h00 : Roger VICOT, aux côtés de Martine AUBRY, constate que si les citoyens se désintéressent de la politique, c'est parce qu'ils sont convaincus que les élus sont « tous pourris ». Et donc le vrai sujet pour lui, c'est de soutenir Damien CASTELAIN, à condition qu'il respecte le contrat qu'ils ont conclu entre leurs deux groupes. Ça ressemble à un programme de campagne, mais en moins de boulot...

12h11 : Pour des raisons sanitaires, le vote se fera depuis sa place, à l'aide de boîtiers électroniques. Un mode d'emploi est projeté à l'écran, face à l'assemblée. Le doyen ironise : le secret total sera garanti par « l'isoloir-pupitre, l'évolution des techniques ». Bref y'a qu'à cacher son boîtier sous sa table.

12h12 : « Mais alors, pour CASTELAIN, j'appuie sur quoi ? J'ai pas les informations ! s'inquiète Jacques PASTOUR.
> C'est bon, ils les ont à l'écran. On se retourne, au pire, suggère son collègue.
> A mon avis ça fonctionne pas, c'est la nouvelle technique ! » sanctionne le Vénérable.

12h13 : « Moi j'ai pas de patience ! S'agace-t-il. Ah, c'est bientôt l'heure de l'apéritif ! »
L'assemblée pousse un ouf de soulage-

Installation de la MEL Compte rendu de Georgette



ment... quand réapparaissent à l'écran les noms des candidats.

« Enfin je sais pas si c'est prévu... poursuit le doyen, chauffeur de salle.

> C'est revenu, souffle le benjamin

> Ah oui, mais Damien CASTELAIN c'est quel numéro alors ? Messieurs de la technique, soyez précis, c'est important quand même.

> Allez, le vote est ouvert, tu annonces le vote maintenant ! » coupe son collègue façon « tu vois mémé ? Tu vois les orties ? »

> Bon, j'ouvre le scrutin, mais j'ai pas les éléments... Donc moi, c'est le 1 ! » confirme le doyen devant un parterre qui savoure le running gag.

12h17 : Damien CASTELAIN est réélu ; il monte prendre la place de Jacques

PASTOUR sur l'estrade. Après une belle accolade virile et sans masques (et pourtant à 90 ans, le doyen est une personne fragile !), il dédie ses premières pensées affectueuses à sa femme et à ses enfants, très affectés par les attaques et la dureté de la vie politique. Fini de rire, je vais me cuire des pâtes.

12h26 : dans un silence hypoglycémique, on procède à l'élection éclair des vice-présidents et délégués. Mais à l'issue des différents scrutins, très peu de femmes viennent composer le bureau de « demain ». Le blanc, quant à lui, se fait remarquer en tant qu'unique alternative aux candidats du président. Sa pugnacité est néanmoins sans effet. Mais au fait, son prénom, c'est Juste ?

Pour un gouvernement métropolitain démocratique

« L'élection du nouveau président de la MEL ne doit pas se faire en catimini (...), mais de façon transparente et sur la base d'un projet clair ».

Tel est le fil conducteur de cette tribune citoyenne parue dans Médiacités et ouverte à signatures. Y figurent deux revendications principales : soumettre au vote des conseillers de la MEL un projet politique clair, dans les 90 jours suivant l'élection du Président ; créer une convention citoyenne métropolitaine pour associer les citoyens à la décision publique. Nous signerons cette tribune, dont le diagnostic et les solutions proposées vont, selon nous, dans le bon sens. En la signant, nous espérons qu'elle ouvre la voie à une autre proposition tout aussi importante, et que nous portons ici au débat : celle de pouvoir élire les représentants de la Métropole européenne de Lille au suffrage universel direct.

Les élus de la Métropole de Lyon sont directement élus par leurs concitoyens, exigeons la même chose à la MEL !

Pour signer : <https://www.mediacites.fr/forum/lille/2020/07/02/lille-pour-un-gouvernement-metropolitain-democratique/>

13h23 : Damien CASTELAIN finit la lecture de la charte de l'élu local tandis que la salle se vide doucement. Ce serait pas l'heure de l'apéro, par hasard ?

Compte rendu réalisé par
Georgette Bellefeuille

Alain dit : vive les gestes Barrière !



Grève victorieuse dans les unités territoriales

Après une année de réorganisation à la Voirie qui a laissé des traces et des rancœurs, l'annonce sans concertation préalable d'une remise en cause du système des astreintes n'est pas passée auprès des collègues électriciens, en charge notamment du bon fonctionnement des feux tricolores de la métropole lilloise.



Ils avaient déjà consenti à faire des efforts au titre de la crise sanitaire, sans être assurés d'ailleurs de bénéficier de la totalité de la prime. Mais cette nouvelle organisation leur a été annoncée par « d'en haut » le vendredi, pour une mise en place... le lundi !

Faudra refaire des cours du soir en terme de dialogue social et de com', car à l'école du management du professeur Cassette, on peut mieux faire !

Au-delà des questions d'organisation du travail, les enjeux financiers n'étaient pas neutres puisqu'ils auraient perdu 150 euros mensuels. Une bagatelle comparée aux 40 % d'augmentation du Président élu certes, mais une rentrée d'argent non négligeable pour des agents de catégorie C.

La CGT MEL, appelée à la rescousse, a bien entendu accompagné le mouvement, s'assurant de l'unité dans l'action de l'ensemble des agents concernés, organisant des réunions quotidiennes pour décider des suites à donner et des revendications en fonction des négociations. Or, celles-ci ont été quelques peu mouvementées quand la MEL a eu recours à la société privée CITEOS pour assurer la sécurisation des feux et armoires électriques. Rien de tel qu'une société privée pour briser un mouvement de grève...

Les représentants CGT ont également décidé, dès le début du conflit, de convier le nouveau Vice-président au RH, Christian MATHON, autour

de la table, car selon nous c'est bien à l'exécutif politique d'assumer la responsabilité de ses actes en matière d'organisation du travail. Rappelons d'ailleurs que la MEL est en faute puisque la révision des astreintes auraient dû être présentée en Comité technique... ce qui n'a pas été le cas !

Notons que les contacts avec la hiérarchie et avec le vice-président MATHON ont été quotidiens, ce qui a certainement permis d'avancer rapidement vers une issue favorable aux deux parties. Voyez, Président élu, quand on se rencontre et qu'on discute, on arrive à s'entendre ! Mais encore faudrait-il se rencontrer ???!

Bref, les agents ont obtenu, jeudi 23 juillet, des garanties sur un retour à un système d'astreintes qui leur convient et respecte les conditions de sécurité prévues par le Code du travail.

Il nous reste maintenant à obtenir le paiement des heures de grève, mais en ce début de mandat, on est confiant pour que la MEL

donne à voir un nouveau visage.... Au-delà des quelques collègues concernés par ce mouvement, cela doit nous faire prendre conscience que nous pouvons peser COLLECTIVEMENT sur les choses qui nous concernent, à la condition de nous organiser et de nous serrer les coudes. « Celui qui se bat n'est pas sûr de gagner, mais celui qui ne se bat pas a déjà perdu », disait l'artiste Bertolt BRECHT ! Que chacun garde donc cela en tête pour la rentrée sociale, lors de la journée de mobilisation du 17 septembre et quand nous vous rencontrerons à la MEL pour recueillir vos revendications. Sinon, pour le symbole, notre ancien Secrétaire général, Stéphane DUMEZ, avait démarré sa carrière à la MEL comme électricien à l'UTTA de Tourcoing. Je pense que les collègues nous autoriseront à lui dédier cette victoire ! En tout cas bravo les gars !

*Thierry Ducloux et
Frédéric Parisot*



COVID la déprime en prime !

De nombreux collègues ont interpellé la CGT MEL, désireux de savoir s'ils étaient éligibles à la prime COVID.

Le président CASTELAIN s'est découvert une passion pour la transparence. Ouf, on est rassuré.es !

Car ni avant le conseil du 21 juillet qui présentait la délibération sur cette prime, ni dans le contenu de la délibération, ne figuraient les heureux gagnants de cette loterie.

Alors, on avait bien quelques bruits des couloirs vides de Biotope. Les agents de sécurité par exemple, après s'être fait sucrer leur majoration au 1^{er} ne seraient visiblement pas éligibles, les feignants ! On pouvait aussi se référer aux propos malveillants et méprisants de notre Président Directeur Général des services lors du dernier Comité technique, insultant les collègues des UT qui étaient intervenus, selon lui, dans des conditions idéales qu'ils ne connaîtraient plus jamais... car aucune voiture ne circulait sur les routes de la MEL pendant le PCA. On serait presque tenté de leur demander de rendre une partie de leur salaire à ces planqués, non ?

Vous l'avez compris, alors que dans de nombreuses collectivités comparables, la prime est accordée à toutes et tous, ici, à la MEL, c'est encore le système de la sélection naturelle qui prévaut, comme pour le RIFSEEP, ou les promotions et commissions d'audition.

Nous avons donc refusé, en Comité technique, de participer au vote sur la mise en place de cette prime, notamment après l'intervention méprisante du DGS. Pas besoin d'être grand clerc pour deviner qu'en reposant sur des critères subjectifs, et sur une implication des agents pendant un mois minimum, cette prime servirait le fait du prince. Une prime qui exclut, en quelque sorte.

A ce jour, aucune liste des bénéficiaires potentiels n'est officiellement connue ! Elle est où, la transparence ?

Si le mandat politique qui vient de se terminer ne s'est pas franchement illustré par la bienveillance de l'exécutif envers les agents, il a été marqué avant tout par une boulimie de communication tous azimuts. C'est bien de proposer « Notre Télé » pour procurer au DGS sa dose d'autosatisfaction quotidienne. Chacun sa came ! Et plutôt que de payer les collègues qui étaient présent sur le terrain durant le confinement, mieux vaut les remercier chaleureusement dans un petit clip publié sur Youtube ! Vive le meilleur ouvrier du mois, comme chez Mac Do !

Mais pour nous, alors que le point d'indice est gelé depuis plus de 10 ans, ce qu'on veut, c'est du flouze, des tunes, du blé, de l'oseille ! Elle se mesure comme ça la reconnaissance.

Aussi, nous vous proposons de revendiquer l'application d'une prime pour l'ensemble des agents. D'ores et déjà, nous vous invitons à signer cette pétition sur notre site Internet et notre page Facebook.

*Vos élu.es CGT
au Comité technique*

Une libérale à la Fonction publique !

Vous espériez un arrêt des politiques d'austérité dans le secteur public avec la récente nomination d'Amélie de MONTCHALIN au ministère de la Fonction publique ? Désolé de devoir gâcher votre optimisme ! Son parcours, dressé pour vous par la Rédaction, semble indiquer tout l'inverse !

« Libérale assumée », « business friendly » : dans deux articles consacrés à la nouvelle ministre, la Gazette des communes donne le ton d'emblée. Car libérale, elle l'est ! Et pas qu'un peu.

En témoigne son parcours professionnel chez BNP Paribas, AXA et Boston Consulting Group, de grands groupes financiers peu portés sur l'intérêt général. Son parcours politique s'inscrit dans la même lignée : d'abord proche de Valérie PECRESSE, alors ministre de la Recherche sous Nicolas SARKOZY, elle participera ensuite à la réalisation du programme économique d'Alain JUPPE, candidat à la primaire du parti Les Républicains en 2017, et dont les mesures d'austérité avaient fait descendre les salariés dans la rue en 1995, quand il était Premier ministre. De fait, tout son parcours fait d'elle la parfaite VRP du projet de « Start Up Nation » du président Emmanuel MACRON, qu'elle a depuis rejoint. Il y a

deux ans, elle avait été nommée membre du « Comité Action publique 2022 », qui préconisait une énième cure d'austérité pour la Fonction publique de l'Etat... et qui a, depuis, été doctement mise en œuvre !

Dès lors, comment apprécier notre nouvelle ministre de tutelle, dont le périmètre d'intervention colle parfaitement à la loi de « transformation de la Fonction publique », promulguée cette année, et qui remet en cause les statuts fondamentaux des fonctionnaires ?

Les premières réponses sont tombées le vendredi 24 juillet, à l'occasion du rendez-vous salarial annuel entre le ministère et les organisations syndicales nationales représentatives dans la Fonction publique. Et malheureusement, ce « rendez-vous » a confirmé toutes les réserves que l'on a pu exprimer.

La nouvelle ministre a ainsi douché d'emblée les revendications des syndicats présents, en refusant la revalorisation salariale globale des fonctionnaires.

Mais qu'attendre de plus de la part d'une ministre « surnommée « La Dame de Fer » par certains médias nationaux et complaisants ?

Pour la CGT, ce « rendez-vous » confirme surtout la nécessité de créer un véritable rapport de force, dans un autre environnement que celui d'un « rendez-vous salarial » favorable au pouvoir en place. D'ores et déjà, la CGT sera en action, le 17 septembre prochain, pour porter les revendications des agent.es de la Fonction publique !

Vincent Kaleba

e tu, Brute ?

Ségur de la santé

La haute trahison des soignants

Depuis quelques jours, on entend les syndicats Cfdt, UNSA et FO expliquer dans les médias que le Ségur de la Santé est un accord « historique », et qu'ils l'ont signé pour cette raison.

Sauf que... non !! C'est tout sauf un accord historique !! Un accord historique est un accord dont tout le monde se souvient et qui fait date, en raison des nombreuses avancées qu'ils contient. Sauf qu'en l'espèce, il n'en contient pas du tout ! Cet accord contient certes des augmentations de salaire, qui cohabitent cependant

soignants et de l'hôpital public. Alors qu'aujourd'hui, pour chaque Euro donné, il faudra des contreparties. En bref, le personnel sera augmenté mais devra recourir au forfait-jour, verra son temps de travail annualisé et sera incité à faire des heures supplémentaires, au lieu de voir sa charge de travail allégée par l'embauche de personnel. **C'est pour cela qu'il paraît plus pertinent de parler de mascarade ou de gros coup de com' de la part du Gouvernement que d'accord « historique ».**

On ne peut que regretter le manque de réalisme des trois syndicats signataires en termes d'analyse politique et d'exigences revendicatives. Au bout de trois réunions, ils ont indiqué au Gouvernement que 180 euros d'augmentation par mois suffisaient, au lieu des 300 demandés. Résultat : le Gouvernement, pressé de trouver un accord avant le 14 juillet, était tout heureux de mettre fin aux négociations, alors que le rapport de force, favorable aux salariés, pouvait leur permettre d'obtenir davantage. Comme d'habitude, ces syndicats ont joué « petits bras » et sont retombés dans la « médiocratie ». Mais comment s'attendre à autre chose quand on sait que ce « Segur » était piloté par une certaine Nicole NOTAT, ancienne Secrétaire générale de la Cfdt qui a soutenu la quasi-totalité des plans de rigueur gouvernementaux durant son mandat syndical ?

Avec un peu plus d'unité et d'ambition, on aurait pu obtenir davantage de rémunération, le dégel du point d'indice et faire retirer de nombreux reculs !

avec de nombreux reculs. Avec cet accord, nous sommes loin du « Quoi Qu'il en Coûte », annoncé par MACRON en mars 2020. A ce moment-là, il était en effet question de prendre soin des personnels



Ces trois syndicats n'ont pas compris, ou n'ont pas voulu comprendre la véritable logique du Ségur de la Santé : celle de transformer de l'hôpital public en entreprise.

Ce que veut le Gouvernement, c'est de fissurer les limites entre le public et le privé : il faut que l'hôpital public soit rentable, cela va donc se jouer sur la flexibilité, le temps de travail, le mode de gouvernance, la sous-traitance, les heures supplémentaires, et le régime indemnitaire. Bref, c'est là tout le sens de cet accord « historique » ! Pourtant, la santé n'est pas une marchandise et l'hôpital n'est pas une entreprise : cela, la CGT le martèle depuis longtemps ! C'est pourquoi qu'il est important de ne jamais rien lâcher !!!!!!! Ce n'est pas de médailles, ni de parades dont ont besoin les soignants et les personnels de l'hôpital public, mais de réelles revalorisations salariales, des emplois, et des moyens plus que nécessaires.

affaire suivie par
Pépé Sévère

